



Code de conduite des invités

Nous nous engageons à fournir une expérience de divertissement sécuritaire, confortable et plaisante à ses invités. Pour atteindre cet objectif, nous demandons que nos invités se conduisent de façon respectueuse et conformément aux conditions du présent code de conduite.

Pour l'agrément et la sécurité de tous, les comportements suivants sont interdits :

- le non-respect des directives des employés ou le harcèlement verbal ou physique envers ces derniers;
- le port, l'exposition ou l'utilisation de toute arme (i) réelle, sauf si la loi l'autorise; ou (ii) simulée qui n'est pas attachée et qui ne fait pas partie des jeux appartenant à cet établissement; ou (iii) de tout article qui peut mettre en danger la sécurité des invités ou du personnel;
- la flânerie ou un comportement qui est : (i) désordonné, perturbateur et nuisible; (ii) en violation des règles du centre commercial (dans le cas où le cinéma fait partie d'un centre commercial); ou (iii) une infraction à toute loi ou tout règlement.
- l'utilisation d'un langage abusif ou de gestes obscènes;
- le port de patins à roues alignées, l'utilisation d'une planche à roulettes, d'une planche gyroskopique ou de tout autre moyen de déplacement semblable sur roues (partout où ils ne sont pas requis pour la mobilité physique);
- l'utilisation d'un dispositif d'enregistrement ou de communication pendant toute présentation;
- le fait de fumer du tabac, du cannabis ou toute autre substance n'importe où dans cet établissement ou à l'extérieur cet établissement, tel que l'interdisent les règlements municipaux applicables ou les politiques du centre commercial. Ceci comprend l'utilisation de cigarettes électroniques et de vaporisateurs;
- les capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue;
- la possession ou la consommation d'alcool acheté ailleurs que dans cet établissement, en contravention des politiques relatives à l'alcool de cet établissement ou contraire aux lois applicables.
- les dommages à un bien ou à cet établissement (y compris les propriétés ou les lieux avoisinants tels que les stationnements);
- pour les films et les événements payants dans les salles, le fait de s'asseoir dans une salle ou un siège non assigné ou le défaut de fournir un billet sur demande;
- le non-respect de nos politiques en matière d'accessibilité, y compris le refus de libérer un siège pour accompagnateur afin d'accommoder un invité handicapé ou son compagnon.

Aucune forme de comportement menaçant, de langage abusif, de harcèlement verbal ou d'inconduite envers notre personnel ou nos invités ne sera tolérée. Il est interdit de prendre des images vidéo ou fixes de nature non autorisée, non sollicitée ou diffamatoire de notre personnel ou nos invités. Toute personne impliquée dans ces genres d'activités sera tenue de quitter les lieux.

Veillez vous assurer de récupérer tous vos effets personnels avant de quitter les lieux. Nous ne sommes responsables des objets perdus ou volés. La nourriture ou les boissons de l'extérieur sont interdites. Les invites doivent porter des vêtements et des chaussures appropriés pour leur propre sécurité. Tout vêtement qui comprend du matériel offensant et blasphématoire ou qui est destiné à dissimuler l'identité d'un invité est interdit.

Nous nous réservons le droit d'inspecter les colis, les sacs à dos et les sacs et de demander les coordonnées des parents ou des tuteurs des invités sous l'âge de la majorité. La violation du présent code de conduite peut entraîner l'expulsion du cinéma ou le refus de droit d'entrée sur les lieux de Cineplex sans remboursement ou autre compensation. Nous pouvons également nous prévaloir de tous les recours qui sont à notre disposition en cas de violation du présent code de conduite.

NOUS REMERCIONS NOS INVITÉS À L'AVANCE DE RESPECTER CE CODE DE CONDUITE